



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 78 • Mai 2020 • www.bio-hautsdefrance.org



**BIO ET LOCAL,
C'EST (TOUJOURS) L'IDEAL !**

SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

INFOS RÉGIONALES : LES PROJETS COLLECTIFS : UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE SOUTENUE EN RÉGION • LA PHOTO DU MOIS • AU FIL DES FERMES • REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

4 • RÉSEAU NATIONAL

INFOS NATIONALES : NOUVEAU RÉGLEMENT BIO • LES AIDES PAC 2020

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6 • LE TOUR DE LA QUESTION :

EN BIO, LA VENTE DIRECTE FAIT TOUJOURS DES ADEPTES

8 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

MOBILISER LE FONCIER POUR PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

TAUPIN, SCLEROTINA, RHIZOCTONE... COMMENT GÉRER CES BIOAGRESSEURS DANS LES SYSTÈMES LÉGUMIERS DE PLEIN CHAMP BIOLOGIQUES ?

10 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

PRODUIRE DU LAIT DE CHÈVRE BIO EN FILIÈRE LONGUE ? C'EST POSSIBLE !

11 • PORTRAIT DU MOIS

ESTELLE ET LUDOVIC MERLANT, ÉLEVEURS LAITIERS, GAEC DE LA FENACHE A DOMPIERRE-SUR-HELPE (59)

12 • AGENDA

ÉVÈNEMENTS, PUBLICATIONS



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.



ÉDITO PAR NADOU MASSON, PRÉSIDENTE

Confiné-s-es mais pas renfermé-s-es sur soi

Masqué-s-es ganté-s-es pour continuer à accueillir

Penser le monde d'après...

Nous avons entendu de belles paroles pleines d'espérances au début de la pandémie : tâchons de ne pas les oublier au moment crucial d'édifier les politiques de relance économique.

La santé de tous comme guide de nos décisions

Recherche de sens

Malgré les difficultés liées au confinement, les liens sociaux sont là : une solidarité de proximité refait surface, des réseaux de soutien aux soignants, aux producteurs, aux métiers des arts et de la culture se mettent en place... Les métiers indispensables à la vie de la société, pourtant moins reconnus, moins rémunérés, se révèlent. On sent autour de nous, un engouement de la société pour nos métiers et nos produits.

Les producteurs bio en vente directe sont « dévalorisés », les drive fermiers connaissent des progressions à 3 chiffres, la valeur du panier moyen a augmenté de 48% en magasin bio spécialisé, en GMS les produits bio continuent leur progression et creusent même encore l'écart avec les produits conventionnels (source : étude Nielsen). La diversité de nos circuits de commercialisation en AB est une force qu'il faut préserver et développer pour notre résilience, en confortant et densifiant encore nos réseaux de vente directe et de proximité en articulation avec de nouvelles filières longues durables et territoriales.

Bien souvent la recherche de sens a été une boussole dans nos processus de conversion de paysans bio. L'effet miroir avec le citoyen-consommateur est saisissant. C'est le sens de notre plan de communication à destination du grand public et demandeurs d'emploi ce mois-ci, pour développer des emplois locaux dans nos fermes bio régionales et demain, susciter des vocations pour être toujours

plus nombreux à choisir un retour à la Terre.

Prendre soin pour ne plus soigner

Crise sanitaire, crise écologique, crise climatique, crise économique, crise sociale... Quel que soit le nom qu'on lui donnera, l'agriculture biologique, parce qu'elle apporte une réponse systémique et préventive à tous ces enjeux, doit être au cœur des prochaines politiques agricoles et économiques. A notre échelle, parce qu'il réunit déjà autour de la table les pouvoirs publics en charge du développement économique et de l'emploi, en charge de la qualité et de la gestion de l'eau, en charge des enjeux sociaux et sanitaires, le Plan bio régional est un formidable outil pour penser un développement économique agricole répondant à ces enjeux de long terme.

Un monde nouveau doit émerger, les soutiens économiques doivent aller au plus près du terrain sur les activités en lien avec Le Réel, La Vie, La Nature. La reprise de l'activité ne pourra s'opérer sans changer les règles bien établies de l'avant Covid. Les plans de relance devront être des accélérateurs de transition écologique et sociale. L'orientation des politiques publiques agricoles et économiques de relance façonneront les prochaines décennies : il s'agira d'apporter une réponse systémique globale.

Confinés... Mais engagés

L'équipe de Bio HDF s'est retrouvée confinée... mais loin d'être à l'arrêt malgré la distance : télétravail et gestion de projets collectifs à distance font partie de nos habitudes. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe, accueillis dans des conditions peu habituelles, qui se sont néanmoins mis d'arrache-pied au travail. Après 20 ans dans notre équipe, le départ en retraite de Bruno en catimini n'a pas pu se faire avec les honneurs : nous n'oublierons évidemment pas de le fêter et de le remercier de vive voix à la hauteur de son engagement pour la bio régionale, dès que nous en aurons la possibilité.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément Pl01462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter

LABIENVENUE [N°78]
La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directrice de la rédaction : Nadou Masson
Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Laetitia Vandamme

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Freepik, ADOBE STOCK, Matthieu Chanel - Atelier Doppio

Imprimeur : IRG

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1400 exemplaires.



• RÉSEAU EN RÉGION

INFOS RÉGIONALES

LES PROJETS COLLECTIFS : UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE SOUTENUE EN RÉGION

Parce que la performance de nos fermes bio (écologique, économique, sociale) passe par davantage de coopération entre producteurs, Bio en Hauts-de-France soutient et accompagne les dynamiques de groupes. La Cuma Bio Territoires en est un exemple.

La Cuma Bio Territoires, labellisée GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental), fait partie de ces collectifs d'agriculteurs accompagnés par Bio en Hauts-de-France. Elle a pour objectif de « coopérer pour œuvrer à la pérennité des systèmes légumiers de plein champ en agriculture biologique en améliorant la fertilité des sols, en optimisant la gestion de l'eau et en renforçant le lien social à travers des structures collectives ». Engagés pour 6 ans, les producteurs bios se sont fixé 3 objectifs principaux :

1. Améliorer la fertilité des sols : mise en place d'itinéraires techniques intégrant davantage d'engrais verts et réduisant le travail du sol
2. Préserver quantitativement la ressource en eau : optimisation des systèmes d'irrigation en place pour une meilleure efficacité des volumes prélevés

Nous accompagnons déjà 14 collectifs en région : n'hésitez pas à nous solliciter et nous faire part de vos projets !

3. Favoriser les dynamiques collectives : fédérer et partager à d'autres producteurs les outils collectifs pour des territoires vivants et dynamiques.

Pour Kevin Tamboise, agriculteur et salarié de la CUMA, en charge de la coordination du GIEE : « Il est nécessaire pour que le groupe fonctionne que les adhérents s'impliquent, pas uniquement pour l'utilisation du matériel, mais aussi pour apporter leurs compétences et leurs sensibilités. Bénéficiaire d'un accompagnement extérieur plus neutre est aussi fondamental pour y parvenir. C'est le cas à travers l'appui de Bio en Hauts-de-France qui a facilité le montage et dépôt du GIEE, le partage des connaissances sur la question de la durabilité des systèmes bio, le partage et l'animation autour de techniques innovantes en faveur de la fertilité des sols par exemple. »

Le dispositif lancé par la DRAAF et les Agences de l'eau pour favoriser l'émergence et soutenir la mise en œuvre de projets collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans l'agro-écologie est toujours d'actualité : le dépôt des dossiers a été fixé au 12 juin.

Jean-Baptiste Pertriaux
07 87 32 64 37
jb.pertriaux@bio-hdf.fr



AU FIL DES FERMES

Que se passe-t-il en ce moment dans le réseau des fermes bio de la région Hauts-de-France ? En cette période particulière, nous souhaitons garder le contact et vous donner des nouvelles du terrain. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous chaque semaine « Au fil des fermes » pour découvrir le portrait de plusieurs producteurs bio de la région, qui ont accepté de jouer le jeu en nous transmettant un peu d'actualité sur leur travail en cours et quelques clés sur les spécificités techniques ou organisationnelles déployées sur leur exploitation. Élevages, grandes cultures ou maraîchage, il y en a pour toutes les filières ! **A retrouver sur www.bio-hautsdefrance.org**



LA PHOTO DU MOIS



L'ÉQUIPE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE : CONFINÉE MAIS CONNECTÉE !

• BIENVENUE À

Rémi YASSINE, conseiller - animateur en maraîchage en Nord Pas de Calais

Carole BERTIN, conseillère - filière monogastriques

Eugénie DEJONCKHEERE, en stage pour mener une étude sur la gestion quantitative de l'eau

Louison CARON, conseillère-animatrice en polyculture élevage sur la Somme

Laetitia VANDAMME, en charge de l'événementiel et de la communication

Tessa DURAND, responsable communication

Noëlie DELATTRE, conseillère - animatrice en Agriculture Bio de Conservation

ADHÉREZ ET REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Vous souhaitez jouer un rôle dans le développement de la bio sur le territoire régional ? Faire partie d'un réseau actif et partager des expériences entre pairs ? Être informé(e) des évolutions de l'agriculture biologique ? Bénéficiaire d'un accompagnement adapté à votre projet ? Pour participer au « mouvement bio », adhérez à Bio en Hauts-de-France ! Nous venons de mettre en place un système d'adhésion en ligne pour simplifier votre démarche.

Rendez-vous sur la plateforme « HelloAsso » ou bien téléchargez le bulletin papier sur notre site, à nous renvoyer par voie postale.

INFOS NATIONALES

NOUVEAU RÈGLEMENT BIO : DES PRÉCISIONS SUR SA MISE EN APPLICATION

On l'attendait pour octobre 2019 mais c'est finalement le 26 mars dernier que le règlement d'exécution 2020/464 a été publié par l'Union Européenne. Les négociations entre les Etats Membres auront donc été plus laborieuses que prévu.

Ce nouveau texte vient préciser le règlement européen 2018/848 qui encadre l'Agriculture Biologique. Il comporte des dispositions relatives au contrôle (reconnaissance rétroactive de la période de conversion par exemple) et précise des règles pour les productions animales. La mise en application de ces nouvelles règles est prévue au 1er janvier 2021

(sauf évolution liée à la crise COVID-19). Cependant, de nombreuses dispositions transitoires viennent différer ce délai. Par exemple, pour les productions de volailles, très concernées, les principales mises en conformité des poulaillers et des parcours sont portées au 1er janvier 2024 ou 2029. En production porcine, l'échéancier de mise en conformité des bâtiments sera principalement précisé par le Guide de Lecture. Le règlement d'exécution 2020/464 n'apporte pas d'évolutions significatives sur les productions bovine, ovine, caprine, et équine mais il confirme l'exclusion des caillebotis et des grilles. Il introduit en revanche une nouvelle

catégorie : la production de cervidés.

Dans les prochaines semaines, Bio en Hauts-de-France réalisera une enquête auprès des éleveurs monogastriques pour évaluer l'impact de cette nouvelle réglementation à l'échelle régionale.

De plus, pour contribuer à l'application du nouveau règlement, et à son interprétation française par le Guide de Lecture, une phase de négociation avec l'INAO reste à venir. Cette étape représente un levier non négligeable puisque la FNAB pourra relayer les difficultés qui apparaîtraient à l'issue des enquêtes régionales et inciter à d'autres mesures dérogoatoires.

Plus d'informations:



Valérie Toussaint
06 02 18 99 89
v.toussaint@bio-hdf.fr

Carole Bertin
07 87 32 12 54
c.bertin@bio-hdf.fr

CAMPAGNE D'AIDES PAC 2020

Compte-tenu de l'actualité et des dernières annonces gouvernementales, les réunions de présentation des aides bio ne pourront ni être maintenues, ni reportées avant la date limite de la déclaration télépac. Cette dernière a été différée au 15 juin mais les services de l'Etat rappellent qu'une déclaration la plus anticipée possible permettra une instruction plus précoce du dossier.

Pour garder une vision globale des aides à l'AB et ainsi pallier l'annulation de ces réunions, plusieurs supports explicatifs, rendus les plus pédagogiques possibles, seront diffusés et accessibles sur notre site internet et page facebook. Dans le même temps, les conseillers référents restent à votre écoute.

Enfin, les réflexions étant lancées sur la future PAC, Bio en Hauts-de-France



prépare une contribution afin de relayer les difficultés rencontrées par les agriculteurs bio dans la campagne d'aides 2015-2019 et surtout de proposer des améliorations pertinentes dans les futurs dispositifs d'aides. Celle-ci s'appuiera sur une enquête menée en février dernier qui

fait d'ores et déjà ressortir que près de 50% des sondés attendent un plus grand soutien à l'AB. (résultats complets publiés dans un prochain numéro)

Valérie Toussaint
06 02 18 99 89
v.toussaint@bio-hdf.fr



• ACTUS DES PROJETS EN RÉGION

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Bio en Hauts-de-France mène une diversité de projets qui visent à apporter des solutions aux nombreux défis à relever par les acteurs de la bio : promouvoir une alimentation saine et durable pour tous, travailler sur la résilience des fermes, développer la diversité culturelle, répondre aux enjeux posés par le changement climatique, favoriser l'équilibre des systèmes entre productions animales et végétales, ou encore construire les conditions d'un partage de la valeur ajoutée au sein des filières... Au-delà des rendez-vous « bilan » que nous proposons et des restitutions (essais, références technico-économiques...) que nous mettons à votre disposition, ce sont près de 20 projets dans lesquels vous avez la possibilité de vous impliquer directement !



RÉSEAU BIO CLIMAT : favoriser la diminution de l'émission des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique des exploitations agricoles et des territoires, tel est l'objectif du projet Réseau Bio Climat. Il se déploie autour de 3 axes : sols, fermes et territoires. 3 webinaires ont eu lieu durant le confinement : les leviers en matière d'alimentation durable (Réseau Action Climat), de soutien aux projets locaux d'énergie partagée (Energie Partagée) et une présentation du label bas carbone et de la façon dont les collectivités peuvent s'en saisir (GERES) ont été abordés. m.joseph@bio-hdf.fr



CULTURES MELLIFERES : Trois hectares ont été emblavés en cultures mellifères, en Métropole Lilloise : 1 ha de luzerne, 1 ha de sainfoin/trèfle et 1 ha de bourrache. L'objectif est de mesurer le potentiel mellifère de ces cultures et de créer de nouveaux débouchés pour les producteurs (fourrages, huile de bourrache...), tout en créant des partenariats avec les apiculteurs. 3 itinéraires techniques ont été proposés aux agriculteurs suite à la mise en place de ces cultures. Des panneaux pédagogiques vont être installés sur ces parcelles en vue d'informer le grand public sur ce projet en cours. l.tridon@bio-hdf.fr



FRUITS ROUGES : nous lançons la création d'un guide « S'installer ou diversifier son activité en fruits rouges bio ». Pour cela, nous démarrons les enquêtes auprès d'une dizaine de producteurs régionaux afin de capitaliser leurs références, bonnes pratiques et recommandations pour la création d'atelier fruits rouges bio. Un événement régional dédié à la création d'activité en fruits rouges bio sera organisé d'ici fin d'année. Si vous souhaitez témoigner, contribuer ou en savoir plus, contactez Loïc l.tridon@bio-hdf.fr



EMPLOI : dans le cadre du projet ATEC « Adapter la gestion des ressources humaines aux enjeux des filières agricoles de demain », une enquête en vue de mesurer la qualité de vie au travail dans les fermes bio va être lancée dès le mois de mai. Un plan d'actions opérationnel sera proposé pour accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs conditions de travail et celles des salariés, et pour améliorer l'attractivité des métiers en AB. Ce travail, en partenariat avec le GEIQ3A, sera mené dans le cadre d'un stage piloté par Raphaëlle : r.delporte@bio-hdf.fr



SYMBIOSE : 5 parcelles d'essais sont suivies cette année dans l'Oise : semis de trèfle sous couvert d'un mélange féverole/orge ; variété de lentilles associée avec de l'orge (3 différentes) ; pois chiche associé à de la lentille ; association soja/sarrasin. Dans le cadre du GIEE de la CUMA Bio Territoires, un essai est mené dans le Cambrésis pour planter du haricot vert derrière un engrais vert sans labour. Contactez Antoine a.stoffel@bio-hdf.fr ou Alain sur l'essai mené avec le GIEE a.delebecq@bio-hdf.fr



COLZA : avec des températures élevées au mois de mars, le colza s'est fortement et rapidement développé au printemps, ne laissant ni le temps, ni l'espace, pour réaliser le semis sous couvert de trèfle. L'essai implanté est aujourd'hui prometteur. Un tour de plaine sera organisé dès que possible. Contactez Antoine a.stoffel@bio-hdf.fr



ENGRAIS VERTS EN MARAÎCHAGE : 2 essais sont prévus au sein de l'EARL Le Bio Jardin, à Neuville sur Oudeuil (60). Pour le premier, le mélange sera composé à 70 % de vesce commune de printemps et de 30 % d'avoine rude semé à 1.5 kg/58 m², implanté mi-avril, et détruit mi-juillet. Cet essai sera en précédent des choux-fleurs et choux chinois d'automne plantés fin juillet. Un autre essai sera effectué sous serre, qui précédera les mâches et les épinards. Les 2 mélanges seront implantés à une dose de 2 kg/73 m² fin juillet, et détruits mi-septembre. Sur ces 2 essais, des reliquats, relevés biomasse, et analyses quantitative/ qualitative seront réalisés. Des visites seront organisées cet été. v.dubois@bio-hdf.fr



RESTAURATION COLLECTIVE : nous travaillons de concert avec le Conseil régional et Aprobio à la rédaction d'un marché d'approvisionnement en produits bio. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de la loi Egalim et des objectifs de la Région qui sont de sensibiliser les lycées à l'utilisation de produits locaux, bruts et de saison. Une série d'entretien a eu lieu pour identifier les fournisseurs potentiels de la restauration collective sur des produits tels que les fruits et légumes, l'épicerie, le pain, les produits laitiers et la viande. Ce marché public sera publié pendant l'été pour un début d'exécution au 1er janvier 2021. Le marché actuel sera prolongé par avenant. s.rosblack@bio-hdf.fr



ABAC : malgré les conditions sèches du printemps, le suivi des 4 essais a permis de comptabiliser une présence importante de vers de terre au mètre carré. Environ 100 vers de terre sur les modalités en semis direct sur terre argileuses (majoritairement des épigés). Le 26 avril : semis du maïs au strip-till dans le couvert dans le Pas-de-Calais. Contactez Noëlie pour suivre ce projet. n.delattre@bio-hdf.fr



EN BIO, LA VENTE DIRECTE FAIT TOUJOURS DES ADEPTES

La crise actuelle montre que la résilience et l'autonomie alimentaire des territoires reposera sur une articulation fine entre circuits alimentaires de proximité et filières longues territoriales. Cette crise inédite n'entame pas l'engouement des consommateurs pour une bio, locale, bien au contraire. La force de la bio repose sur cette diversité de circuits de commercialisation. Notre dernière étude confirme cette tendance en région où 45% des agriculteurs qui se lancent en bio démarrent simultanément une activité de vente directe.

La vente directe bio en Hauts-de-France : état des lieux

Historiquement, les producteurs bio se sont toujours intéressés aux modes de commercialisation de proximité et c'est d'ailleurs cette réflexion autour de la commercialisation de leurs produits qui a permis le développement de l'agriculture biologique.

En Hauts-de-France, près de 40% des producteurs bio vendent en direct au moins une partie de leur production au consommateur. Ils utilisent en moyenne 2 à 3 modalités de commercialisation différentes. Seulement 34% se concentrent sur un seul mode de commercialisation en direct. Les 3 options les plus sollicitées sont les marchés, la vente à la ferme ainsi que les AMAP. La performance des systèmes de commercialisation semble reposer sur une articulation entre des systèmes de vente directe efficaces et des circuits plus longs planifiés et organisés en collectifs... De nouvelles pratiques émergent, favorisées par la puissance du digital et l'apparition de nouveaux outils logistiques, comme la vente en ligne, les drives fermiers, les distributeurs automatiques...

Parmi les produits les plus vendus par les producteurs bio en direct, on retrouve en tête de liste les fruits et légumes, les œufs, la viande, le lait et les produits laitiers. Les productions végétales



l'emportent sur les produits carnés : des produits qui nécessitent pas ou peu de transformation. Mais les pratiques évoluent et ce sont désormais 62% des producteurs bio en vente directe qui transforment ou font transformer leurs produits en région.

Installation, conversion et vente directe

Faire le choix de la vente directe, c'est évoluer au plus près du consommateur. C'est aussi une réponse à la recherche d'autonomie commerciale dans son métier, un moyen de défendre des productions de qualité et de mettre en valeur son travail. Les porteurs de projets à l'installation en bio et les agriculteurs souhaitant passer en bio intègrent forcément des questionnements sur leur système de commercialisation dans leur réflexion globale : ils sont nombreux à se lancer simultanément en bio et en vente directe.

En région, ce sont en effet 45% des producteurs bio de la région qui se lancent en vente directe au moment de leur conversion. Pour ceux qui optent pour la vente directe après leur conversion, 90% d'entre eux le font dans les deux ans suivant leur notification en

agriculture biologique. Ce sont au total près de 70 % des producteurs bio qui démarrent la vente directe au moment de la conversion/installation, ou juste après ce changement. Cela indique que la conversion n'est pas seulement un moment charnière en termes de technique, de production, mais c'est également le moment de repenser ses débouchés et sa stratégie commerciale.

Quelques clés de réussite

La réussite d'un projet en vente directe repose sur une réflexion à plusieurs niveaux :

- La construction d'une véritable stratégie commerciale, avec un prix de vente rémunérateur
- La connaissance du cadre réglementaire : règles fiscales, juridiques et sanitaires
- La mise en place d'une communication efficace pour se rendre visible auprès des consommateurs
- La coopération entre producteurs d'un territoire pour limiter les risques de concurrence, faire émerger des solutions complémentaires et pourquoi pas des innovations de fonctionnement.

Fanny VANDEWALLE
07 87 32 64 30
f.vandewalle@bio-hdf.fr



FRÉDÉRIC EECKHOUT
MARAÎCHER BIO À TERDEGHEM,
ADMINISTRATEUR BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



Quelle est ton activité et comment commercialises-tu tes produits ?

Le maraîchage est mon activité principale avec une gamme de fruits et légumes la plus large possible. Nous avons travaillé dès le début avec un magasin de vente à la ferme, en 2010, ça a vite fonctionné avec le bouche à oreille. J'ai rapidement diversifié l'activité pour répondre à la demande des clients, avec des œufs à partir de 2015 et plus récemment, nous nous sommes lancés dans la production de farine. La farine est fabriquée sur place, à partir de variétés de blés anciennes, avec un moulin. En 2017, nous avons développé les ventes en travaillant avec *LeCourtCircuit.fr*, outil de vente en ligne très actif en métropole lilloise. Depuis, le chiffre a été multiplié par 4, ce qui a permis d'assurer la viabilité de l'exploitation. Dernièrement, nous avons mis en place un atelier de produits crus sous vide, toujours pour répondre aux besoins de nos consommateurs. Enfin, je travaille ponctuellement avec des distributeurs locaux spécialisés.

La diversité dans les productions et méthodes de commercialisation : une clé selon toi ?

Vendre via *LeCourtCircuit.fr*, en plus de mon magasin, m'offre une complémentarité intéressante pour l'écoulement de mes produits : en effet le public lillois ne consomme pas forcément les mêmes produits que ma clientèle ici, dans les Flandres. Mais au-delà de la satisfaction des clients, la diversité de mes produits me permet de me détacher de la saisonnalité, notamment les œufs et la farine, et ainsi de lisser mon chiffre sur l'année. En résumé, cette diversité me permet de limiter les risques, tout en étant indépendant. Ce fonctionnement me permet également d'embaucher du personnel à l'année, avec en conséquence, une meilleure maîtrise des responsabilités allouées.

Quels sont selon toi les avantages et les inconvénients de la vente directe ?

J'ai fait le choix de la vente directe dès la création de l'entreprise : cela me convient parfaitement et ne me donne plus envie de partir sur un autre modèle. Dans cette pratique, c'est le client qui prime ! Aucun intermédiaire ne vient dicter sa loi et cette liberté me plaît beaucoup : c'est avoir la possibilité de produire ce que je veux, selon le calibrage que je souhaite, tout en ayant la possibilité de fixer mes prix et d'organiser moi-même le calendrier. Le réel plaisir est dans le fait d'être totalement maître de mon entreprise et d'être en contact direct avec la clientèle : forcément, il faut aimer ça ! Mais attention, la prise de risque est bien réelle. Le point de vigilance se situe sur la gestion du temps, à ne pas sous-estimer.

Quels impacts sur les ventes observés en cette période de crise ?

Durant les premières semaines du confinement, nous avons multiplié par 3 l'activité par rapport aux années précédentes ! Nous avons continué à travailler avec nos débouchés habituels, mais il a fallu limiter les commandes hebdomadaires pour réussir à maîtriser le rythme, et donc maintenir la qualité. Clairement, on aurait pu travailler beaucoup plus pour répondre à la demande qui a explosé.

Quel est ton regard sur cette situation exceptionnelle quant à l'activité agricole ?

Cette crise a donné un réel coup de projecteur sur les producteurs, leur travail et leurs produits, mais aussi sur les différents canaux de commercialisation. Pour ce qui est des volumes, on est forcément sur une exception conjoncturelle, avec une population qui mange à la maison et qui prend le temps de se rendre dans les fermes pour acheter les produits. Cela va forcément évoluer avec la reprise du travail, mais j'ose espérer que les habitudes prises pendant le confinement se maintiendront par la suite ! C'est évident, nous sommes dans une conversion progressive des consommateurs vers le mieux manger. L'interrogation porte plus sur les capacités à répondre à cette demande en pleine évolution.

Se former pour professionnaliser ses circuits de vente

Au-delà des formations proposées par Bio en Hauts-de-France pour accompagner les porteurs de projet (comment justifier son prix, maîtriser ses critères de qualité...), l'action du centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) est à souligner. En effet, l'association développe depuis plusieurs années un axe de formation permettant d'approfondir certains points bien spécifiques : savoir mettre en valeur et déguster ses produits, valoriser ses produits dans sa présentation sur l'étal...



Vous souhaitez faire connaître votre vente directe auprès du grand public régional ?

Pensez au site www.ouacheterlocal.fr qui référence et géolocalise les producteurs commercialisant en vente directe, les points de vente et labels, dont bio. Céline peut référencer les adhérents intéressés : c.lefevre@bio-hdf.fr



Partenaire logiciel des circuits courts

Vous souhaitez vous équiper pour mieux gérer vos commandes, factures, produits à vendre, clients... ? Le logiciel « Panier Local » est un outil créé dans l'optique d'organiser et de faciliter votre travail. Il permet à vos clients de commander leurs produits via une interface personnalisée, et éventuellement de payer directement en ligne. Un partenariat initié par la FNAB fin 2019 avec Panier Local donne accès à plusieurs avantages tarifaires. Pour plus d'infos, contactez Fanny.

POUR ALLER PLUS LOIN



Découvrez notre dernier cahier de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, consacré à la vente directe en AB.

SUR 1003 fermes bio répertoriées

300 à 400

pratiquent la VENTE DIRECTE

La vente directe en agriculture biologique en Hauts-de-France



MOBILISER LE FONCIER POUR PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Le champ captant de Wingles recèle une importance capitale dans la politique en approvisionnement en eau potable de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) : le site représente en effet 20 % des besoins en eau du territoire et en est ainsi la première source d'eau potable.

La solution de l'agriculture biologique, reconnue comme outil efficace et économe pour protéger la qualité de l'eau, a été retenue : un projet accompagné par Bio en Hauts-de-France.

Afin de protéger cette ressource, la collectivité a décidé en 2018 de se rendre propriétaire de 11 ha de terrain avec pour objectif qu'ils soient cultivés en AB. Pour mener à bien ce projet, la CALL a fait appel à Bio en Hauts-de-France dès le départ pour son rôle de conseil. Un accompagnement par étapes mobilisant plusieurs outils a alors été proposé pour répondre aux besoins de la collectivité.

1. Réalisation d'un diagnostic parcellaire

Dans un premier temps, il a fallu révéler les atouts et les inconvénients de la zone en termes de faisabilités techniques de productions, et ainsi pouvoir conseiller la collectivité sur l'orientation du projet. Grâce à l'outil SolBio, diagnostic parcellaire adapté à l'AB, il a été possible de caractériser ce foncier agricole : sur la base de ses caractéristiques agronomiques, le projet s'est orienté vers un scénario proposant à la fois une confortation-conversion de producteurs locaux et un projet d'installation en maraîchage bio diversifié. Ce dernier a été confié à notre partenaire Terre de Liens.

2. Rédaction d'un Appel à Candidature (AAC)

Nous avons alors détaillé un projet de mise à disposition des terres à des agriculteurs souhaitant tester le mode de production bio en polycultures, tout en confortant leur foncier initial. Pour cela, la rédaction d'un AAC a été proposée, permettant d'affiner d'autant plus le projet, de déterminer des critères de sélection et de communiquer



Localisation des parcelles du projet

auprès des agriculteurs du territoire.

Cet AAC a été diffusé dans nos réseaux, ainsi que dans la presse agricole.

3. Mise en place d'un jury de sélection et d'une grille d'analyse

Accueillant positivement l'initiative de la CALL, 5 agriculteurs ont postulé pour se tester à l'AB sur ces terres. Un jury de sélection a été mis en place par la collectivité pour auditionner ces producteurs. Afin de choisir les candidats de manière objective, une grille d'analyse a été établie, basée sur plusieurs critères de sélection (s'engager à certifier les terrains en AB, proposer une rotation cohérente, apporter des éléments sérieux sur les circuits de distribution envisagés, le matériel utilisé, exposer les possibilités de conversion de la ferme en AB, ...).

« Bio en Hauts-de-France a apporté un regard extérieur avec des éléments techniques orientant le projet vers de la confortation et de la conversion AB. Orientation qui n'était initialement pas privilégiée mais l'expertise objective et neutre de Bio en Hauts-de-France a changé la donne et permis de choisir les projets les plus pérennes. » précise Damien Duquenne, Chargé de mission ORQUE – eau potable de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Deux producteurs conventionnels ont été retenus, l'un en grandes cultures, l'autre en polyculture-élevage. Le partage du foncier s'est effectué dans le but d'être le plus cohérent possible avec leur projet.

4. Accompagnement au passage en bio des producteurs

Bio en Hauts-de-France a joué ici un rôle de facilitateur entre la collectivité et les agriculteurs intéressés par la démarche et qui se sont engagés dans une réflexion en faveur de l'AB. Comme nous le précise M. Dedourge, l'un des deux producteurs retenus : « Je me suis installé en 2012, j'ai quelques grandes cultures, notamment pommes de terre, et un élevage laitier. J'avais déjà réfléchi au bio, je m'étais renseigné sur les techniques, mais ce projet a vraiment été un élément déclencheur car il me permet d'atteindre l'autonomie fourragère pour mon élevage et du coup de pouvoir passer petit à petit en Bio toute la ferme. Sans cela, j'aurais dû attendre de pouvoir racheter du foncier sur le secteur, et au prix actuel ce n'est vraiment pas possible. »

Pour mener à bien cette réflexion, Bio en Hauts-de-France a proposé à la collectivité de mettre en place un accompagnement sur mesure auprès des agriculteurs retenus et de créer les conditions favorables à une dynamique collective en faveur de l'AB sur le territoire (réunions, visites de fermes, tours de plaine...).

Ce projet révèle qu'il existe des marges de manœuvres significatives localement, ici via le foncier, pour encourager la transition agricole. La satisfaction supplémentaire de Bio en Hauts-de-France dans le cas présent, est de voir conforter une activité d'élevage par une plus grande autonomie et la conversion de l'élevage laitier.

POUR EN SAVOIR PLUS

Martin Jansens
07 87 32 31 79
m.jansens@bio-hdf.fr



TAUPIN, SCLEROTINA, RHIZOCTONE... COMMENT GÉRER CES BIOAGRESSEURS DANS LES SYSTÈMES LÉGUMIERS DE PLEIN CHAMP BIOLOGIQUES ?

La gestion des bioagresseurs telluriques peut s'avérer compliquée en agriculture biologique. Forts pénalisants pour le rendement et la qualité des cultures légumières, ils ont des cycles de vie souvent méconnus. Des connaissances sont indispensables pour activer efficacement les leviers de lutte mis en place contre ces derniers.

Taupin, Sclerotinia, Aphanomyces, Rhizoctone brun ou encore galle commune... Si ces noms sont bien connus des producteurs céréaliers et légumiers, c'est avant tout parce que ces bioagresseurs sont rencontrés partout en région, et fortement pénalisants pour le rendement comme pour la qualité des productions.

De plus, ces bioagresseurs restent présents dans le sol sur le moyen/long terme, pouvant rendre impossible la production de légumes des années durant dans les champs infectés. Cet enjeu est d'autant plus important en AB que les légumineuses, indispensables pour augmenter l'autonomie en azote des exploitations, sont des hôtes de certains bioagresseurs (cas du Sclerotinia). L'agencement des cultures, intercultures et leur délai de retour dans la rotation sont donc à réfléchir pour réduire le risque de développement, difficilement maîtrisables autrement en AB.

Par ailleurs, constat est fait que les autres leviers de gestion agronomiques existants (travail du sol, gestion de l'irrigation, biofumigation, lutte biologique...) sont peu connus et leurs conditions de réussite mal maîtrisées, n'étant pas toujours mises en place au moment où les bioagresseurs y sont les plus sensibles dans leur cycle biologique.

Les avancées des projets VivLéBio pour aider à la maîtrise des bioagresseurs telluriques

Dans le cadre du projet VivLéBio 1 (2017-2019), Agro-Transfert et ses partenaires techniques régionaux ont construit différentes ressources pour aider les producteurs et conseillers régionaux à gérer cette problématique en région,



Larve de taupin sur racines d'épeautre (©G. Salitot)

ressources qui seront disponibles en ligne sur le site d'Agro-Transfert à partir du mois de juin. Pour l'heure, les travaux réalisés rappellent qu'une rotation diversifiée reste le moyen de lutte le plus efficace pour limiter l'apparition et le développement des populations de ces bioagresseurs dans les parcelles.

Par ailleurs, des ressources sur le cycle biologique de ces bioagresseurs et sur les modes d'actions et les conditions de réussite des leviers de gestion seront également mises à disposition des producteurs. En effet, de nombreux leviers de gestion à l'efficacité partielle existent, mais que leur mise en place doit être combinée et réfléchie en connaissance du cycle de vie des bioagresseurs. Le projet VivLéBio 1 a ainsi mis en avant des pistes intéressantes concernant la gestion du taupin et du sclerotinia, bien que la recherche de moyens de lutte efficaces mérite d'être poursuivie contre Aphanomyces, le rhizoctone brun et la galle commune. Les ressources proposées présenteront l'ensemble des pistes connues pour gérer ces bioagresseurs.

En vue de sécuriser vos productions légumières et favoriser la réussite de celles-ci, Bio en Hauts-de-France propose une offre de services LPC basée sur des visites individuelles et collectives.

POUR EN SAVOIR PLUS

Alain Delebecq
07.87.32.05.88
a.delebecq@bio-hdf.fr



Informations sur les ressources disponibles :

Anicé Anger a.anger@agro-transfert-rt.org - 03 22 85 35 22.

Sur le projet VivLéBio 1 :

www.agro-transfert-rt.org/projets/vivlebio/

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du projet VivLéBio « Gestion des Vivaces et de la fertilité des sols en systèmes Légumiers Biologiques », financé par le FEDER, la région Hauts-de-France et les Agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie, coordonné par Agro-Transfert en partenariat avec les chambres d'agriculture de l'Aisne, de la Somme, de l'Oise et du Nord-Pas-de-Calais, Bio en Hauts-de-France, l'UNILET, le Pôle Légumes Région Nord et l'INRAE.



PRODUIRE DU LAIT DE CHÈVRE BIO EN FILIÈRE LONGUE ? C'EST POSSIBLE !

Alors que la demande semble en plein boom, une majorité du lait de chèvre bio transformé en France est issue d'importations européennes. En Hauts-de-France, la dynamique de l'offre en filière longue se structure progressivement, avec une 1ère collecte engagée ce printemps.

Ils sont trois éleveurs à s'être lancés récemment dans ce projet : anciennement éleveurs de bovins laitiers, la conversion animale s'est achevée le 6 avril 2020. La Prospérité Fermière, coopérative laitière située dans le Pas-de-Calais, a pu engager la collecte bio dans la foulée. Ensemble, ils élèvent 900 chèvres et la collecte 2020 sera proche des 950 000 litres. La collecte conventionnelle est bien sûr maintenue pour les autres producteurs en cours de conversion. Et la filière a des arguments pour s'agrandir, car la demande est là ! Le prix du lait en 2020 est de 945 €/1000L en moyenne, avec 4 mois d'hiver à plus de 1 000€/1 000L. Avec l'agrandissement des cheptels actuels et l'arrivée de nouveaux producteurs en conversion, la filière comptera à minima 2700 chèvres réparties sur 7 fermes, avec une production annuelle de 2 millions de litres en 2020. Une dynamique naissante qui laisse augurer de bonnes perspectives.

Mais qui dit chèvre bio, dit chèvre « pâturante » ! Et la chèvre présente une certaine fragilité au parasitisme. Voici donc quelques conseils pour gérer au mieux cette difficulté dans notre région, souvent injustement accusée d'être trop humide pour elle.

La chèvre, un animal fragile

La chèvre mange naturellement « le nez en l'air » : en effet, elle apprécie la végétation arbustive et ligneuse. Avec l'évolution agricole récente, la suppression des haies notamment, elle s'est adaptée à manger « tête basse ». C'est pourquoi son système immunitaire répond mal au risque parasitaire.

Pour identifier les parasites présents, deux analyses sont possibles :

- **La coproscopie** : analyse qui identifie les œufs de parasite dans les crottes.



Préventive, elle trouve son intérêt quand elle est répétée. Le comptage doit être fait toutes les six semaines, tous les mois si la présence de parasites pathogènes est suspectée. La première analyse se fait 6 à 10 semaines après la mise à l'herbe. Elle est inutile en hiver, les parasites étant en dormance.

- **L'autopsie** : permet d'observer les espèces parasitaires présentes, l'importance de l'infestation et les organes touchés. L'autopsie est impérative lorsque le taux de mortalité est élevé.

Les résultats d'analyses sont à archiver en relevant la date et les informations suivantes : conditions climatiques, état et alimentation des animaux.

Prévenir l'infestation

L'observation attentive du cheptel, le suivi des performances et l'observation des pâtures sont les premiers atouts. Trois axes de travail sont à prendre en compte :

1. Le pâturage :

- Rotation au pâturage de minimum 45 jours, ou fauche intermédiaire ;
- Si possible, alterner le pâturage avec d'autres espèces animales ;
- Éviter le surpâturage (= éviter le pâturage sous 5 cm de hauteur d'herbe) ;
- Favoriser la diversité des espèces dans les haies (noisetier, frêne, châtaigner), veiller à la présence d'arbres ou plantes à tanin

(plantain, chicorée, lotier).

2. L'alimentation :

- Aliments riches en tanins ;
- Distribution de blocs à lécher à base de plantes ou d'huiles essentielles à vertu vermino-statique ;
- Vigilance à l'équilibre de la ration. Un déséquilibre fragilise l'immunité.

3. Les chevrettes :

- Les exposer modérément et progressivement aux parasites, leur réserver des prairies non pâturées depuis 5 mois ;
- Vigilance au printemps et à l'automne ;
- Les mettre au pré sous la mère. Cela crée un premier contact parasitaire et la contamination sera limitée sur des animaux non sevrés ;
- Sélectionner les mères peu traitées et dont les résultats de coproscopie sont indicateurs d'un bon état sanitaire.

Raisonner le traitement

Les traitements anti-parasitaires ne sont pas interdits en bio, cependant il faut éviter le traitement systématique de tout le troupeau et les utiliser de façon raisonnée, pour plusieurs raisons : réduire les frais vétérinaires, permettre la sélection animale sur critères de résistance, freiner l'acquisition de résistance aux traitements des parasites, et minimiser l'impact environnemental.



Sylvain Desrousseaux
07 87 32 38 79
s.desrousseaux@bio-hdf.fr

Nos conseillers travaillent avec la Prospérité Fermière sur la promotion de cette filière émergente et proposent des rendez-vous régulièrement dans ce sens : formation au parasitisme, portes ouvertes, réunions filière... N'hésitez pas à contacter Sylvain !



ESTELLE ET LUDOVIC MERLANT, ÉLEVEURS LAITIERS, GAEC DE LA FENACHE A DOMPIERRE-SUR-HELPE (59)



« Le plaisir de retrouver une autonomie »

La ferme d'Estelle et Ludovic, spécialisée en production laitière, est conduite en bio depuis 2018. Un virage à 180 degrés nourri par une réflexion bien construite et encadrée, quelques formations également, et qui apporte déjà son lot de satisfactions.

Estelle et Ludovic sont associés au sein du GAEC de la Fenache depuis 2011. La ferme, alors conduite en conventionnel avec une référence de 800 000 litres et aussi composée de 30 vaches allaitantes, est le fruit d'une association entre la ferme des parents de Ludovic et de celle qu'il a reprise en 2004. Une initiative qui leur a permis de bénéficier d'un parcellaire avantageux, puisque quasiment la totalité des prairies était accessible depuis la ferme. « A ce moment-là, le but était d'intensifier le chargement en lait et en vaches allaitantes, on cherchait à rentabiliser les surfaces en herbe au maximum, avec le passage des vaches allaitantes après celui des laitières. » Le travail se poursuit dans ce sens, dans un contexte encore globalement favorable, aidés par un apprenti qu'ils emploient à temps plein par la suite. « Nous évoquons le sujet de la bio pour la première fois en 2013, mais nous n'y donnons pas suite, alors pas tout à fait prêts au changement et encore trop focalisés sur le maïs. »

Le changement s'opère fin 2017, à partir de là les choses vont très vite ! « Au vu de l'agrandissement continu du troupeau tous les ans, le bâtiment

était devenu trop juste. Et son extension nous contraignait à un changement d'échelle accompagné d'investissements conséquents ». L'option de la conversion en agriculture bio fait vite son chemin, Estelle et Ludovic sont accompagnés dans son étude : le choix est fait début 2018. Pour valoriser l'herbe au mieux, Ludovic se forme alors avec PâturageSens et y trouve une ligne de conduite pour mettre en place le pâturage tournant dynamique pour les 160 vaches laitières. « On plante 25 hectares de mélanges fourragers et on réduit la surface en maïs à 15 hectares en rotation ». En 2019, tout est mis en œuvre pour orienter l'alimentation essentiellement à partir du pâturage : division des parcelles, chemin de pâture, abreuvoirs...

Cependant, leur premier bilan est mitigé, notamment suite à un été trop sec : Estelle et Ludovic s'interrogent sur la capacité d'adaptation de leur troupeau à ce changement. Un voyage au Pays de Galles va leur permettre de découvrir des systèmes similaires, en place depuis plus de 10 ans, avec des troupeaux essentiellement composés de vaches « kiwi », rustiques et mieux adaptées au pâturage. « Leur organisation du travail et leur mode de fonctionnement avec le troupeau ont été pour nous un exemple à suivre. Aujourd'hui, après avoir acheté 70 génisses pleines « kiwi », nous comptons remplacer progressivement nos Holsteins, le but étant de grouper la totalité du vèlage et ainsi caler au mieux les besoins de la vache avec la pousse de l'herbe. »

Ce défi de la conversion, Estelle et Ludovic en sont satisfaits à l'heure

FERMOSCOPIE



2004 : INSTALLATION DE LUDOVIC SUR UNE FERME VOISINE DE CELLE DE LA FAMILLE ET CRÉATION DU GAEC DE LA FENACHE EN ASSOCIATION AVEC LA FERME DE SES PARENTS

2011 : REPRISE DU GAEC FAMILIAL PAR LUDOVIC ET ESTELLE

2018 : DÉBUT DE LA CONVERSION DE LA FERME EN AB

CHEPTEL : 160 VACHES LAITIÈRES HOLSTEINS, PROGRESSIVEMENT REMPLACÉES PAR DES VACHES « KIWI »

SAU : 144 HECTARES

actuelle. Dans cette étape remplie de nouveautés, ils ont aussi eu le plaisir de trouver des réponses auprès de pairs pour certaines questions techniques. Se nourrir d'échanges de méthodes entre agriculteurs a en effet son importance pour faire les bons choix. « C'est un vrai challenge au quotidien de ne compter que sur l'environnement et de valoriser au mieux son potentiel : terroir, climat, animaux. On a le plaisir de retrouver une autonomie, on se réapproprie notre outil de production. »

Si vous avez un projet de conversion, n'hésitez pas contacter Bertrand

Bertrand Follet
07 87 32 11 30
b.follet@bio-hdf.fr





Forum régional Terr'Eau Bio, jeudi 17 septembre 2020 à Brunémont

Notez dès à présent notre 4ème Forum Terr'Eau Bio, qui se déroulera le jeudi 17 septembre 2020 à Brunémont (59). Cet événement technique d'envergure régionale, organisé par Bio en Hauts-de-France, est le carrefour privilégié pour rencontrer les acteurs de l'agriculture biologique qui œuvrent pour faire progresser la bio en région. Au programme : parcours thématique, village exposants et démonstrations de matériels pour échanger sur les techniques bio et les perspectives d'avenir de ces filières en plein essor. L'agriculture biologique de conservation sera la thématique à l'honneur de cette édition. Informations sur www.bio-hautsdefrance.org



Dernières publications



État des lieux et recommandations pour le développement du houblon bio en Hauts-de-France

Cette synthèse est le fruit d'une collaboration avec Riquier Thévenin, néo-houblonnier bio de la Ferme de la Clairvoie : elle présente la production, pose le contexte de la filière en région ainsi que ses enjeux, et expose quelques recommandations pour accompagner son développement



Vente directe en agriculture biologique : état des lieux et recommandations pour son développement en Hauts-de-France

Ce 5ème cahier de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique est consacré à la vente directe en AB. Il propose un cadrage statistique de la vente directe, présente les caractéristiques des fermes bio qui la pratiquent, des retours d'expériences et quelques préconisations.



Réintroduire un élevage sur ma ferme: 20 producteurs témoins

Cet ouvrage met en avant une vingtaine d'initiatives de producteurs ayant choisi de réintroduire un élevage et met en évidence les objectifs poursuivis par ces paysans-chercheurs : valorisation des surfaces, fertilisation organique, diversification des revenus, désherbage des parcelles, diversification de la gamme proposée en vente directe...



Grandes cultures : 12 exemples de filières bio locales

Cet ouvrage de la FNAB présente sous forme de fiches détaillées 12 exemples de filières bio et locales dans 8 régions de France. Chacun est passé à la loupe : situation géographique, activités, historique, nombre d'agriculteurs impliqués, partenaires, financements, projets, témoignages...

A télécharger gratuitement sur <https://territoiresbio.fr>



Kit plaidoyer territorial

Ce kit plaidoyer rassemble une série de documents pour aider les adhérents de Bio en Hauts-de-France à interpeller / informer / convaincre leur collectivité de mettre en place des actions en faveur de l'agriculture biologique.

Retrouvez toutes ces publications sur notre site internet www.bio-hautsdefrance.org, rubrique « ressources ».



Pour favoriser les échanges entre producteurs, le réseau des producteurs bio a désormais son propre site de petites annonces !

Rendez-vous sur : www.agribiolien.fr



Toutes les prochaines sessions de formations ainsi que l'ensemble des rendez-vous techniques que nous organisons sont sur www.bio-hautsdefrance.org